

Dans ce numéro

- 1 Halloween – 30 et 31 octobre
- 1 Concours
- 1 Nouvelles en bref
- 2 Halloween - Consignes à suivre Covid-19
- 2 Séance du conseil municipal



Halloween – 30 et 31 octobre

Cette année à Kamouraska, nous pourrions demander des bonbons ou un sort.

Dans un premier temps, comme les enfants fêteront l'Halloween à l'école le vendredi, le comité Famille de Kamouraska, en collaboration avec la Municipalité, remettra des sacs de bonbons aux enfants par le biais de l'école et du service de garde.

Le samedi en après-midi, les enfants pourront faire la cueillette de friandises dans la municipalité, tout en respectant les recommandations gouvernementales (voir verso).

Nous invitons les résidents désirant des visiteurs à décorer leurs maisons. Et pourquoi ne pas nous envoyer vos photos pour qu'on les publie sur Facebook! 😊

Comité Famille et la Municipalité

Concours

En parallèle à la cueillette de bonbons, nous vous proposons un concours de type recherche et trouve. Les enfants sont invités à parcourir les rues et rang de la municipalité afin d'y retrouver les 5 citrouilles identifiées au nom de Kamouraska. Une fois les 5 citrouilles trouvées, les enfants sont invités à envoyer leur nom, coordonnées et les adresses où se trouvent les citrouilles par courriel à cynthia.bernier@kamouraska. Ceux-ci courent la chance de gagner l'un 5 sacs de jujubes du Jardin du Bedeau.

Comité Famille et la Municipalité

Nouvelles en bref

Parce que nous souhaitons vous tenir informé entre les publications de « La Marée Montante », nous avons créé ce nouveau bulletin municipal.

Nous espérons que vous aimerez le visuel et que cela répondra aux besoins de la population de Kamouraska.

Si vous avez des besoins ou des questionnements, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Votre Municipalité

CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE
 POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- 👤 Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- 👤 Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- 👤 Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- 👤 Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- 👤 Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

Séance du conseil municipal à huis clos

Afin d'appliquer les mesures préventives de la Direction de la santé publique, les séances du conseil municipal du 2 novembre et du 7 décembre prochain se tiendront à huis clos et seront enregistrées et disponibles sur le site internet de la Municipalité ainsi que sur notre Facebook.

Vous pouvez transmettre vos questions avant les rencontres par courrier ou par courriel à Mychelle Lévesque (mychelle.levesque@kamouraska.ca) ou à Cynthia Bernier (cynthia.bernier@kamouraska.ca).

Votre Municipalité

Source :

Mychelle Lévesque

Directrice générale

418 492-6523 poste 221

mychelle.levesque@kamouraska.ca

Cynthia Bernier

Directrice générale adjointe / agente de développement

418 492-6523 poste 223

cynthia.bernier@kamouraska.ca